

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W21-725373

126905

Optique  A

Maladie  Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11590

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADIL AYAL

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522919481

Total des frais engagés :

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :  MUPRAS RAHAL H. D. EL AMRAOUI Psychiatre Psychotérapeute 39 Bd. Rahal El Meskini - Casa Tél: 05 22 30 66 62	

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lieu de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attendeur conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24/08/2022 CASA

Le : 24/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2022	S	1	300,00	INP : 090417022 Dr. D. EL AMRAOUI Psychiatre Psychoterapeute 1.Bahati El Meskini JdS Tunis 22 30 66 62

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE AL KINDI GASABLANCA SARL AU DOCTEUR TAQUIB BARAZZU 48, RUE 1 LAT. HAFDIA Ain El Chak Eddé - Casablanca</p>	21/08/22	88,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr Driss El Amraoui**  
 Psychiatre  
 Ancien Assistant Spécialiste  
 des Hôpitaux de France (Paris)  
 Tél. : 05 22 30 66 62

**الدكتور إدريس العمراوي**  
 اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية  
 طبيب إختصاصي مساعد سابقاً بمستشفيات  
 فرنسا (باريس)  
 الهاتف : 05 22 30 66 62

Casablanca, le

02/08/2022

الدار البيضاء، في  
**PHARMACIE AL KINDI CASABLANCA**  
 SARL AU  
 DOCTEUR TADJIFIK B.  
 48, Rue 1 Lot 1000  
 Ain Chock Casa  
 Les Cèdres  
 3522 507 251

10/08/2022

Mme Adil Amal

35,70

1) Alprazolam



52,80 YL — YL — 1cp  
 2) Cedex do 1 gel 1 J



LGT	221035
EXP	04 2025
PPV	35.70

LOT 210827  
 EXP 01/2024  
 PPV 52.80DH

III de 15 J

PHARMACIE AL KINDI  
 SARL AU  
 DOCTEUR TADJIFIK B.  
 48, Rue 1 Lot 1000  
 Ain Chock Casa - Tel. 0522 507 251

DR. D. EL AMRAOUI  
 Psychiatre  
 Psychothérapeute  
 39, Bd. Rahal El Meskini - Casa  
 Tel: 05 22 30 66 62

Traitements pour :

39, شارع رحال المسكيني - الطابق 4، شقة 8 (مصدع) - الدار البيضاء أنفا  
 39, Bd. Rahal El Meskini, Apt N° 8 - 4<sup>ème</sup> étage (Ascenseur) - Casa - Anfa